

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE tenue à Andrézieux-Bouthéon le samedi 6 janvier 2024

Etaient présents:

Mmes Sylviane Hartel, Elisabeth Marty, Jacqueline Villain et Anna Watteau.

Mrs René Baryla, Alain Bordenave, Jean-Pierre Brun, Francis Craye, Alain Dayot, Jack Dessay, Bruno Devred, Bernard Dumont, Christian Guillery, Philippe Hartel, Herman Kuhne, Christian Kuhne, Gilles Marmagne, Julien Mayere, Frédéric Vandewalle, René Villain, David Watteau et Philippe Malagies, rédacteur de ce compte rendu

Excusés:

Mrs. Y-A Kocher, R. Pilorge, H.Vennin et Nicolas Théron

Ouverture de la séance à 15 heure 40: Gilles Marmagne, président, remercie les personnes présentes, cite les excusés. Il remercie également le Club Avicole Gier Jarez Forez de son hospitalité. Il souligne que la saison 2023 en cours nous a permis de participer à la Nationale Pigeons de Mulhouse et, lors du présent WE, à notre championnat à Andrézieux.

Comme lors de l'AG 2022, il indique que nous n'allons pas faire la lecture du dernier PV d'AG qu'il vous a envoyé, mais qu'est remis en place la lecture du rapport moral de la saison 2022-2023 qu'a rédigé Philippe Malagies.

Ordre du jour:

Le président Gilles Marmagne procède à la lecture de l'ordre du jour de l'AG et demande d'en discuter les sujets dans la mesure du possible dans l'ordre établi qui est le suivant :

- Ouverture de la séance par le président.
- Questions sur le procès-verbal de l'assemblée générale de Woincourt de 2022. Adoption.
- Lecture du rapport moral 2022-2023 du secrétaire Philippe Malagies.
- Questions, Adption.
- Compte rendu financier et compte de résultat par le trésorier adjoint.
- Bilan bagues-cotisation-récompenses de l'année écoulée.
- Rapport des commissaires aux comptes. Vote pour le quitus au trésorier.
- Vie du club :
- Bulletin ,
- Cotisation,
- Commande de bagues,
- récompenses,
- CDC,
- liste des juges,
- vue sur les prochaines rencontres,
- questions diverses.

Questions et vote sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2022.

- Le président souligne que tous les points qui ont fait l'objet d'un vote à l'AG 2022 ont été réalisés, notamment l'achat de petites plaques de participation au championnat de France.
- Il est demandé à l'assemblée si des questions se posent au sujet de ce PV. En l'absence de questions, il est procédé à vote à main levée. Le PV est voté à l'unanimité.

– **Lecture du rapport moral saison 2022-2023** par le secrétaire Philippe Malagies et questions. Divers points ont été évoqués à savoir :

– Par rapport à la saison précédente 2021-2022, marquée encore par les vicissitudes liées au coronavirus et à la peste aviaire, le championnat national du carneau a pu se dérouler, pour une fois en même temps que la Nationale Pigeons de la SNC. Organisé par l'équipe d'Aymeric Amourette à Woincourt (Somme), il a été une réussite. Il est rappelé sommairement qui furent les éleveurs champions au classement d'élevage

– Il est évoqué, dans la chronique nécrologique de la saison, la disparition de Maurice Gaume à qui le CCF a rendu hommage dans son bulletin de juillet 2023

Après deux petites corrections de dates proposées par René Villain, le rapport moral est adopté à l'unanimité par acclamation.

– **Compte rendu financier et compte de résultat lus par le trésorier Alain Bordenave :**

– **Recettes :**

– Cotisations: 1518 € (69 adhérents de l'année 2022)

– Bagues: 620 €

– **Dépenses :**

– Bulletin: 645,16 € (imprimerie) + 503,52 € (affranchissement)

– Récompenses: 1355,73 €

– Résultats : Déficit de l'exercice : 331,30 € Solde : 5863,77€

Il reste 58 livres sur le Carneau et Huppé en stock.

– **Rapport des commissaires aux comptes** établi par Sylviane Hartel et Anna Watteau. Il est présenté par Anna Watteau qui propose de donner quitus au trésorier, Alain Bordenave, pour l'ensemble de sa gestion.

Adoption et vote du quitus à l'unanimité et applaudissements.

– **Cotisation et commande de bagues :**

- Prix à 2.50€ conservé

- Reconduction de 3 euros pour frais d'envoi par commande de bagues. Il est rappelé que ce prix est une moyenne basée sur un calcul global. Il n'est pas remboursable si les bagues sont données de main à main. Soumis à révision chaque année, ce prix n'est pas modifié.

- Il est entendu que la cotisation reste à 22 euros

Budget récompense des championnats:

– Il est indiqué que les achats de plaques de participation au championnat acquises pour la somme de 446,55 € sont en quantité encore suffisantes pour doter le championnat en fin de cette année.

Il est souligné par le président que le seul achat à faire en 2024 est celui de 36 statuettes en résines au modèle « Carneau ». L'ensemble de l'assemblée approuve ce choix et Alain Bordenave qui indique que le prix à l'unité est de 22 € est chargé de les commander.

– Diverses propositions sont évoquées dans la salle pour des produits dérivés (blousons CCF, insignes). L'idée d'un sac en toile avec fermeture éclair et bandoulière pour transporter le catalogue des expositions est émise.

– **Prochaines rencontres:**

– Il est confirmé en AG que la Coupe de France 2024 n'aura pas lieu puisqu'en 2024, il n'y aura pas de Nationale SNC pour cause d'exposition européenne.

– En revanche, il est très probable que le Championnat de France de l'année 2024 ait bien lieu à AMBAZAC, près de Limoges, les 16 et 17 novembre 2024. Le président indique que ce sera confirmé fin janvier par l'AG de la société organisatrice.

- Il est discuté des candidatures pour le championnat: En 2025, ce devrait être Mortain en janvier 2026. Limoges est toujours volontaire pour 2025 ou 2026 ainsi que Bort les Orgues par la suite.
- Il est proposé, pour les années à venir, notamment novembre 2026, la candidature de Saint-Jouin-Bruneval dans le pays de Caux, par Philippe Hartel, lequel souligne que la salle communale est en cours de rénovation. Il est demandé à Philippe Hartel d'obtenir l'accord du maire de Saint Jouin pour le prêt de sa salle rénovée.
- **Pour les championnats régionaux:** Il est rappelé la règle à gérer par les délégués régionaux qui est de s'assurer d'un écart de 3 semaines par rapport à la date de la coupe de France ou du championnat.
- Pour l'instant, se profile un championnat régional dans le Pas de Calais à Beaumetz lès Loges, confirmé par René Baryla. Francis Craye projette un championnat régional à Boussac (Creuse).
- **Vie du club et Idées à débattre :**
- Il est décidé de ratifier la modification anticipée faite par le président au règlement du championnat alignant le nombre de sujets pour les vice-champions sur le nombre exigé pour les champions. (Il fallait jusqu'alors pour 1 titre de champion entre 10 et 40 sujets avec 3 éleveurs minimum et pour un titre de vice-champion il fallait minimum 20 sujets) .
- **Sujet sur les récompenses développé par Alain Bordenave,** qui observe que le montant des récompenses dont ont bénéficié les adhérents jusqu'au championnat s'élève à 802 € en 2023.
- Une discussion a lieu relativement au nombre de paniers-récompenses distribués au 12 meilleurs classés au championnat. La diminution à 10 permettrait une économie de 30 euros (2 paniers à 15). Finalement, il est décidé de ne rien modifier.
- De même une discussion sur une tombola est engagée à l'initiative de René Baryla qui en a fait l'expérience en région Hauts de France. Par exemple avec lots offerts par les 2 lauréats du championnat de l'année précédente, expérience vécue au Texan Club.
- **Bulletin :** Il est rappelé à la demande de René Villain que des membres candidatent pour l'aider à faire le bulletin, en complément des pages de résultats préparées par G.Marmagne.
- **Points divers:**
- Pour la rubrique sanitaire, il est décidé de renvoyer les adhérents à l'excellent article d'Edouard Gendrin sur le sujet, publié au bulletin de janvier 2024
- Il est discuté de la liste des juges dont la mise à jour sera effectuée par Gilles Marmagne.
- Aucune suggestion n'est faite par les participants de l'AG, relativement aux règlements ou au CDC.
- L'idée de créer un forum sur WatsApp est discutée, certains membres indiquant toutefois que les expériences tentées par des clubs de races auraient eu pour résultats une diminution d'adhésions. Il est confié à René Baryla et Hervé Vennin le soin de réfléchir à la faisabilité d'un tel forum en Hauts de France.
- Il est suggéré par Alain Bordenave que les membres qui reçoivent un acquéreur de pigeons lui donne un sujet gratuitement pour tout achat du livre du CCF.
- Gilles marmagne indique qu'il va relancer la commission des standards de la SNC qui avait ajourné l'étude du Huppé Picard à épauettes.
- L'idée d'aménager un studio photo en exposition au championnat et coupe de France est discutée mais achoppe faute de candidature pour être l'opérateur de ce studio photo.
- Levée de séance à 17 h 20.

Un pot au champagne est offert par Julien Mayère, secrétaire adjoint et président de la société organisatrice de l'exposition, pour fêter la naissance de sa fille Calie.